

Le Grand Débat de Brahim Hammouche, député de Thionville-Ouest

Jeudi 21 février 2019 à 20h00 dans la salle du Diapason à Uckange

Présence de 10 personnes en plus de Brahim Hammouche, député de Thionville-Ouest et de Gérard Leonardi, maire de la commune d'Uckange et de René Carletti, animateur du débat.

- Prise de parole de Gérard Léonardi, maire de la commune d'Uckange pour saluer cette initiative et informer que le cahier de doléances mis à la disposition des Uckangeois a été transmis à l'Élysée et à la Préfecture de Moselle. Il rajoute que l'ampleur du mouvement des Gilets Jaunes (GJ) pose question. Il rajoute qu'en France, la population ne se rend pas toujours compte ou n'ont pas toujours connaissance de leurs droits, notamment ceux liés à la sécurité sociale. Il argue également du fait que le Gouvernement a de son côté commis des erreurs en termes de communication (cf : les phrases ou appellations telles que « tu traverses la route et tu trouves du travail » ou encore « les nantis » en parlant des retraités etc). Pour lui, la CSG pour les retraités n'était pas une bonne chose. Idem pour la suppression de l'ISF qui est un symbole auquel il n'aurait pas fallu toucher. Il insiste sur le fait qu'il est l'un des seuls maires du coin à avoir parrainé et voté pour Emmanuel Macron. Il encourage les personnes présentes à être vigilants sur les demandes adressées au Gouvernement. Il poursuit son allocution en abordant la question de l'Europe qui n'est malheureusement pas administrée selon lui par les députés mais par des technocrates. Il encourage les députés républicains et démocrates à refonder les directives de l'Europe au-delà des lois européennes qui ne vont pas pour lui dans le bon sens. Il cite l'exemple des trains SNCF qui arrivent souvent en retard et qu'une concurrence d'autres prestataires ne serait pas un mal en soi. Il termine en parlant des tâches très difficiles qu'il incombe aux maires des communes (baisse des dotations, baisse de ses revenus) et dit qu'il a « la rage ».

- René Carletti, l'animateur, remercie le maire pour son intervention et énonce les principes de la Charte.

- Brahim Hammouche (député) : Il rappelle que l'objectif de ce grand débat est de construire ensemble des propositions et des solutions. Il énonce les quatre grands thèmes mais précise qu'ils ne sont pas exhaustifs. Il informe que les propositions seront transmises au Gouvernement à partir de mi-mars afin que des propositions concrètes de ce dernier soient émises pour mi-avril. A priori, 10 propositions émergent pour l'instant.

Thématique : les Finances Publiques

- 1^{er} intervenant est un travailleur frontalier de 56 ans: Il parle de la convention fiscale entre la France et le Luxembourg et craint le risque d'une double imposition du travailleur frontalier français. Il parle des inquiétudes de l'OGBL à ce sujet.

- le député : « il y a beaucoup d'infos/intox dont il faut se méfier ». De toute façon, il ajoute qu'on ne peut pas être imposé deux fois. Il lui demande de lui faire parvenir des informations complémentaires afin de voir de quoi il s'agit vraiment.

- 2nde intervenante, une dame née en France mais de père algérien : « Où va-ton avec le CICE ? Ce sont des grands groupes qui puisent dedans. On ne demande pas de comptes aux grandes

entreprises mais on flique les chômeurs ». Elle se plaint des gens riches qui profitent de toutes les mesures principales du Gouvernement au détriment des plus pauvres. « Il faut toujours arroser les riches » selon elle. Elle rajoute que le Président de la République a renvoyé l'ascenseur aux riches après son élection car il a été élu grâce à eux. Elle précise qu'elle est abonnée au Nouvel Observateur et à Marianne.

Proposition : elle propose de rétablir l'ISF.

- le député précise que ce sera la dernière année où il y aura le CICE. « Il a été fait par F. Hollande et il sera supprimé par E. Macron ».

- 2^{nde} intervenante reprend la parole : elle pense qu'il va y avoir bientôt une guerre civile si le Gouvernement ne fait pas un effort. Elle précise que si elle était à la place d'E. Macron, elle agirait d'abord en faveur des pauvres. Elle poursuit en disant que les anciens Présidents de la République coûtent trop cher aux Français.

- l'animateur rappelle aux personnes présentes que des propositions vont être écrites sur le tableau mis à disposition par la commune et qu'elles seront transmises ensuite au Gouvernement.

- 2^{nde} intervenante dit qu'elle ne voulait pas venir mais qu'elle a besoin de parler et de soulager ce qu'elle a sur le cœur.

- le député évoque un certain nombre de mesures prises par le Gouvernement pour venir en aide aux plus démunis. Il parle des 40 millions d'euros environ dépensés par ce dernier pour améliorer leurs conditions de vie.

- 2^{nde} intervenante toujours : elle évoque son histoire personnelle. Née en France mais son père est né en Algérie et a immigré en France. Il a trouvé du travail dans les mines.

Proposition : elle suggère que le politique d'immigration française soit la même que celle initiée en Italie. Selon elle, un pays doit être géré « d'une main de fer et avec fermeté ».

- le député rappelle que « la France s'est faite grâce à l'immigration aussi ».

- le travailleur frontalier de 56 ans évoque la présence de ces entrepreneurs ou grands groupes industriels qui ont permis de donner du travail en France. Il illustre ses propos avec l'exemple d'ArcelorMittal.

- 2^{nde} intervenante : pour elle, la France n'a pas besoin de l'Europe car c'est « une machine à faire des pauvres ». Selon elle, la France est gérée par un « guignol ».

- le député rappelle que durant le grand débat, aucune insulte n'est admise. Il intervient ensuite en lui disant que l'inflation va être catastrophique si la France quitte l'Europe. Concernant l'ISF, il informe les personnes présentes qu'il va y avoir une mission parlementaire qui fera une évaluation sur cette mesure.

- le travailleur frontalier de 56 ans juge insupportables les propos de la 2^{nde} intervenante sur l'immigration.

Proposition : le député suggère l'idée qu'il y ait un document annuel qui clarifie les choses en expliquant comment sont utilisés les deniers publics.

- l'animateur rebondit sur la proposition du député en disant qu'il faudrait un contrôle qui serait effectué par une commission neutre telle que la Cour des Comptes par exemple. Il faudrait aussi selon lui que ce document annuel soit public.

- 2nde intervenante : elle trouve que ce serait une bonne chose car selon elle, le Président de la République et le Gouvernement sont « nos employés ».

- Proposition : le député rebondit sur cette thématique pour demander si tout le monde serait prêt à verser un euro symbolique afin que tout le monde contribue à l'impôt.

Les avis sont partagés dans la salle.

- 3^{ème} intervenante, 1^{ère} adjointe à la commune d'Uckange : elle parle de la valeur locative qui n'a pas été réévaluée depuis des années. Elle ajoute que cette dernière n'est plus adaptée du tout, or selon elle, aucun Gouvernement ne va se hasarder à la réévaluer car cela créerait quelques mécontentements. Elle précise que dans la commune d'Uckange, la valeur locative est très élevée.

Proposition : elle serait favorable à une harmonisation de la valeur locative.

- le travailleur frontalier de 56 ans interpelle ensuite le député sur le cumul des mandats pour les élus. Selon lui, le Gouvernement s'attaque aux fonctionnaires mais pas aux élus. Le contrat civique tue quelque part pour lui le bénévolat. « On retire des fonctionnaires mais on paye le cumul des mandats ».

- le député insiste sur le fait que maintenant, le cumul des mandats est très réglementé et limité dans le temps. Il évoque cependant le cas des intercommunalités et des grandes régions par exemple où certaines dépenses sont superflues (au niveau des trajets des agents, du logement...) et pourraient être évitées.

- l'animateur : il parle d'un sentiment exacerbé de la population qui ne supporte plus ces différences de traitement entre le citoyen et l' élu.

Proposition : mettre un plancher au niveau de la rémunération des élus quel que soit le nombre de mandats.

- une 4^{ème} intervenante, vice-présidente de la CLCV Uckange : elle pose la question de savoir comment redistribuer les richesses de manière égalitaire.

Proposition : Les personnes qui ont une activité en France doivent payer leurs impôts en France.

- une 5^{ème} intervenante : elle parle du mode de fonctionnement du Gouvernement.

Propositions : réduire le mode de fonctionnement des élus, tant d'un point de vue quantitatif que financier.

Plafonner les rémunérations des élus et leur ôter leurs privilèges.

- le député évoque la possibilité de faire effectivement des économies sur le fonctionnement de l'Etat, notamment au niveau des collectivités territoriales.

- la 5^{ème} intervenante : elle évoque les conditions déplorables des personnes âgées résidant dans les Ehpad.

- le député parle alors du grand plan de financement de la dépendance.

- Proposition de l'animateur : une partie de la CSG pourrait contribuer à financer la dépendance.

Thématique : l'Organisation de l'Etat

- la 5^{ème} intervenante rappelle la nécessité selon elle de réduire le nombre d'élus.

- le député intervient en disant qu'E. Macron a annoncé la réduction du nombre de parlementaires mais met en garde quand même sur la nécessité de conserver une certaine proximité avec ses élus.

Cette dernière remarque fait réfléchir l'assemblée de personnes présentes.

- Proposition de l'élue au conseil municipal de la ville : elle souhaiterait que l'échelon départemental soit supprimé. Selon elle, les Français sont essentiellement attachés à leur commune.

- Proposition d'un autre intervenant : proposer davantage de débats publics avant de prendre des décisions qui ont un impact conséquent sur la population.

- la vice-présidente de la CLCV : « Certains services publics ne sont pas accessibles facilement pour la population. Elle évoque certains centres des impôts et ceux liés aux droits à la retraite. » Elle fustige le manque de permanences de proximité.

- Proposition du député : la mise en place de navettes gratuites qui viennent chercher les personnes au domicile pour les emmener dans les établissements de service public pour entamer leurs démarches administratives.

- Proposition du travailleur frontalier de 56 ans : il propose la création d'un impôt de proximité.

- Proposition de l'animateur : rémunérer un agent de la mairie qui se déplacerait au domicile des habitants afin de les aider à effectuer leurs démarches via internet par exemple.

L'assemblée réagit en disant que certaines démarches doivent restées confidentielles et que cet agent devrait du coup être tenu au secret professionnel.

- la 5^{ème} intervenante argue du fait que de nombreux Français ne connaissent pas leurs droits. (ex : dossiers d'indemnisation pour le chômage, médecine du travail...). Elle fustige également la lenteur des procédures d'indemnisation concernant le chômage.

- la vice-présidente de la CLCV évoque la difficulté de financer les études de sa fille car selon elle, les étudiants n'ont pas droit à beaucoup d'aides. Elle évoque aussi la difficulté pour ces jeunes de se former.

- le travailleur frontalier de 56 ans interpelle l'assemblée présente au sujet de l'impôt sur les sociétés qui « diminuerait l'envie de créer une entreprise » selon lui.

- la vice-présidente de la CLCV se plaint des nombreuses erreurs commises par l'Administration dans le décompte des indemnisations concernant l'APL, le chômage... Elle parle de toutes ces personnes qui se trouvent du coup dans la difficulté car elles ne sont pas indemnisées rapidement. Elle ajoute également que l'Administration est « lente » et que cela pose problème dans le traitement des dossiers. Elle cite l'exemple d'une personne qui change de banque.

- Proposition du député : Envoi d'un courrier « de conciliation » de l'administration qui fait un point sur le dossier de la personne et qui propose une solution à celle-ci pour régler ses difficultés.

- L'animateur intervient en prônant le remplacement systématique des personnes responsables de la gestion des dossiers particuliers quand ils sont absents pour congés ou arrêts maladie.

- Proposition du député : il faudrait donner la possibilité à des personnes qui ne sont pas fonctionnaires mais qui sont motivées par le service public de travailler dans l'Administration.

- la 5^{ème} intervenante conclut le débat en disant qu'il est inadmissible que des personnes qui ont travaillé pour des grands groupes par exemple se retrouvent ensuite à la tête d'un ministère qui est susceptible de les mettre en « conflit d'intérêt » avec ses fonctions passées.